

Rudolf Rasch

The Music Publishing House of Estienne Roger

Documents 1712

Please refer to this document in the following way:

Rudolf Rasch, The Music Publishing House of Estienne Roger: Documents 1712

<https://roger.sites.uu.nl/documents/>

For remarks, suggestions, additions and corrections: r.a.rasch@uu.nl

© Rudolf Rasch, Utrecht/Houten, 2018

10 July 2018

BURIAL OF MARIE-SUSANNE DE MAGNEVILLE
AMSTERDAM, 13 APRIL 1712

Summary: Roger's wife, Marie-Susanne de Magneville, is buried in the Walloon Church in Amsterdam.

Source: NL-Aga, DTB 1131, p. 74.

Names: Estienne Roger.

Place: Singel (Amsterdam).

Transcription

13 dito | Begraven Maria Susanne de Magneville, huijsvrouw van Estienne Roger, boek & musijkverkoper op de Cingel, het 5de huijs van Malta. Leyt Littera. V. No. 567 dwars. N: W. huyrgraft. Laat onmondige kinderen na f15.

CONTRACT BETWEEN ESTIENNE ROGER AND JAN JACOB SCHELKENS
ABOUT THE PRINTING OF CORELLI'S *CONCERTI GROSSI... OPERA SESTA*
AMSTERDAM, 21 APRIL 1712

Summary: Contract between Roger and Schelkens, the latter by order of Corelli. Corelli will send the manuscripts of his Concerti Op. 6 to Roger and Roger will print them on his own expenses. He will give 300 copies to Schelkens, who will send 150 to Cesare Sacchi in Rome, for Corelli. The other 150 copies are a guarantee, in case the first set of 150 do not arrive well at Corelli's. Roger will not sell any copy before he has confirmation that the 150 copies have arrived well in Rome. Corelli will notify immediately the arrival of his copies.

Source: Amsterdam, Gem. Arch., Not. Arch., No. 5923, 21 April 1712.

Edition: Rasch 1996 (Corelli), pp. 89 (facsimile), 115-116 (transcription).

Names: Claude Denizet; Joan Hoekeback; Guillaume Linquet; Cesare Sacchi; Johan Jacob Schelkens.

Place: Rome.

Titles: Corelli, *Concerti* Op. 6.

Transcription

Den 21 April 1712
Schelkens qq^a en Roger
Contract Muzijk drucken

Per Hoekeback Notaris Amsterdam

21 Avril 1712

Par devant moy Jean Hoekebak Notaire Publique &^a ont comparus Monsr Jean Jacob Schelkens Marchand de cette Ville porteur d'ordre du Sr Arcangelo Corelli de Rome, d'une part, et Monsr Estienne Roger Marchand Libraire de cette dite ville d'autre part, et ont déclaré être accordé et convenus ensemble, ainsy que par le dit Sr a été déjà fait par lettres et missives avec le dit Sr Corelli, scavoir

Que le dit Sr Corelli de Rome enverra au dit Sr Roger, comme il a déjà esté fait en partie par le dit Sr Corelli, les manuscrits d'un concert musical par luy conçu, intitulé son sixieme ouvrage, lesquels le dit Sr Roger fera imprimer en due forme, à ses propres fraix et depens, aussi tost qu'il sera possible, et en delivrer au dit Sr Schelkens 300 exemplaires complets et bien conditionnés; pour en envoyer cent cinquante à Rome par terre, aux frais et depens du dit Sr Roger, au Sr Cesare Sacchi du dit lieu, pour les delivrer à leur arrivee au dit Sr Arcangelo Corelli; Que le dit Sr Roger payera au dit Sr Schelkens à la livraison des dits premiers exemplaires,

les droits de douane, fret [sic] et voiture qu'autrement, qui seront requis pour transporter les dits 150 exemplaires de cette ville jusque à Rome, aux propres risques et périls du dit Sr Roger jusqu'au dit lieu, pour cet effet resteront les dits autres 150 exemplaires entre les | b | mains du dit Sr Schelkens, jusqu'à ce que les autres 150 exemplaires seront arrivés à Rome bien conditionnés, pour servir de supplément à ceux qui pourroient être gâtés ou perdus en chemin, ou bien pour suppléer à tous, en cas qu'ils venoient à s'égarer ou perdre, et en tel cas la deuxième remise se fera aussi aux propres frais et dépens du dit Sr Roger, et en cas il arriveroit encore du malheur aux dits exemplaires, le dit Sr Roger sera alors obligé de suppléer et fournir ceux qui manqueront, jusqu'à ce que le dit Sr Corelli aura reçu 150 exemplaires bien conditionnés francs de tous frais et dépens, sans en payer le moindre denier; le dit Sr Roger s'oblige aussi de ne point vendre ni donner aucun des dits exemplaires complets qu'il fera imprimer suivant les manuscrits du dit Sr Corelli, en cette ville ni ailleurs directement ou indirectement, et en cas qu'on vienne à prouver par un acte notarial que le dit Sr Roger aura vendu ou donné un ou plusieurs des dits exemplaires complets, avant avoir reçu avis de Rome par le dit Sr Corelli ou un autre que le dit Sr Corelli ou en cas de mort ses héritiers ou successeurs auront reçu les dits 150 exemplaires, alors il s'oblige et se soumet à une amende de cinq cent florins, qu'il satisfera et payera au dit Sr Jean | c | Jacob Schelkens pour le dit Sr Corelli comme une dette valable. Le dit Sr Jan Jacob Schelkens promet aussi pour et de la part du dit Sr Corelli au dit Sr Roger, que le dit Sr Corelli luy donnera avis par la première poste qui partira de Rome pour cette ville de l'arrivée des dits 150 exemplaires, aussi tost qu'il les aura reçus, sur quoy le dit Sr Schelkens délivrera incessamment les dits autres 150 exemplaires qui seront entre ses mains, au dit Sr Roger, pour en faire et disposer comme aussi de tous les autres, comme bon luy semblera sans en rien prétendre

Estienne Roger

De ce que dessus j'ay délivré a été pour servir et valoir ainsi que de raison; fait et passé à Amsterdam en présence de Claude Denizet et Guillaume Linguet témoins;

Jean Jacques [sic] Schelkens

Cl. Denizet
W. Linguet

[no signature of the notary public]

ADVERTISEMENT BY ESTIENNE ROGER
GAZETTE D'AMSTERDAM, 25 NOVEMBER 1712

Summary: Roger advertises the availability of two non-music books.

Source: *Gazette d'Amsterdam*, 25 November 1712 (communicated by Megumi Shichijō).

Place: Amsterdam.

Titles: *Nouveau théâtre Italien; Gongam, ou L'homme prodigieux.*

Transcription

Estienne Roger, Libraire à Amsterdam, imprime le Nouveau Theatre Italien, augmenté: Et Gongam, ou l'Homme prodigieux, transporté dans l'Air, sur la Terre & sous les Eaux. [Megumi Shichijō]

ADVERTISEMENT BY ESTIENNE ROGER
GAZETTE D'AMSTERDAM, 29 NOVEMBER 1712

Summary: Roger advertises the availability of two non-music books, the monthly publication of French airs and a catalogue of his music publications.

Source: *Gazette d'Amsterdam*, 29 November 1712 (communicated by Megumi Shichijō).

Place: Amsterdam.

Titles: *Nouveau théâtre Italien; Gongam, ou L'homme prodigieux; Recueil d'airs* 1712; Catalogue 1712.

Transcription

Estienne Roger, Libraire à Amsterdam, imprime le Nouveau Theatre Italien, augmenté: Et Gongam, ou l'Homme prodigieux, transporté dans l'Air, sur la Terre & sous les Eaux. Le même Libraire imprime tous les mois un Livre d'Airs, mêlé d'excellentes Cantates Françaises qui n'ont jamais été imprimées. Il vient aussi de mettre au jour quantité de Musique nouvelle, dont on trouve chez lui le Catalogue.
